



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 décembre 2022
(OR. en)

15573/22

LIMITE

CORLX 1132
CFSP/PESC 1642
COEST 876
FIN 1293

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine

DÉCISION (PESC) 2022/... DU CONSEIL

du ...

**modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives
eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale,
la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de
sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 17 mars 2014, le Conseil a adopté la décision 2014/145/PESC¹.
- (2) L'Union continue d'apporter un soutien sans faille à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.
- (3) L'Iran apporte un soutien militaire à la guerre d'agression non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine. Eu égard à la gravité de la situation, le Conseil estime que quatre personnes et quatre entités impliquées dans la mise au point et la livraison à la Russie de véhicules aériens sans pilote devraient être ajoutées à la liste des personnes, entités et organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe de la décision 2014/145/PESC.
- (4) Une nouvelle action de l'Union est nécessaire pour mettre en œuvre certaines mesures.
- (5) Il y a donc lieu de modifier la décision 2014/145/PESC en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision 2014/145/PESC du Conseil du 17 mars 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine (JO L 78 du 17.3.2014, p. 16).

Article premier

L'annexe de la décision 2014/145/PESC est modifiée conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président / La présidente

ANNEXE

Les personnes et entités ci-après sont ajoutées à la liste des personnes, entités et organismes figurant à l'annexe de la décision 2014/145/PESC:

Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
"1268.	Yusef ABOUTALEBI ابوطالبي يوسف	Date de naissance: 29.5.1983 Nationalité: iranienne Sexe: masculin Fonction: directeur exécutif d'Oje Parvaz Mado Nafar Company (Mado)	Yusef Aboutalebi est le directeur exécutif de la société inscrite sur la liste de l'UE Oje Parvaz Mado Nafar Company (Mado), établie en Iran, spécialisée dans la fabrication de composants de véhicules aériens sans pilote (UAV) ainsi que dans l'importation et l'exportation de marchandises commerciales. Mado est affiliée au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC). Par l'intermédiaire de Mado, Aboutalebi a acquis des moteurs d'UAV destinés à un usage militaire par l'IRGC et des entités liées à l'IRGC. Des moteurs fabriqués par Mado ont été trouvés dans des UAV iraniens Shahed-136 utilisés par la Fédération de Russie dans la guerre d'agression contre l'Ukraine. Par conséquent, Yusef Aboutalebi soutient des actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	+

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
1269.	Ali Reza BALALI بلالی علیرضا	Nationalité: iranienne Sexe: masculin Grade: général de brigade Fonction: officier et conseiller du commandant de la force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique, Amir Ali Hajizadeh	Le général de brigade Ali Reza Balali est un officier du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) et conseiller du commandant de la force aérospatiale de l'IRGC, Amir Ali Hajizadeh, inscrit sur la liste de l'UE. Balali a organisé et fait la promotion d'un événement de présentation des véhicules aériens militaires sans pilote (UAV), et de formation à leur utilisation, à Kashan, en Iran, en août 2022, auquel les forces russes ont été invitées et ont participé. Ce faisant, il a soutenu l'utilisation par les forces russes d'UAV iraniens dans leur guerre d'agression contre l'Ukraine. Par conséquent, le général de brigade Ali Reza Balali soutient des actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	+

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
1270.	Abdollah MEHRABI مهراىى عبدالله	Date de naissance: 22.12.1961 Nationalité: iranienne Sexe: masculin Grade: général de brigade Fonction: commandant de l'Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance de la force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique	Le général de brigade Abdollah Mehrabi est le commandant de l'organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance de la force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique et un ancien copropriétaire de Parvaz Mado Nafar Company (Mado), inscrite sur la liste de l'UE. Mehrabi a acquis auprès de Mado des moteurs de véhicules aériens sans pilote (UAV) destinés à être utilisés par l'organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance de la force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique. Des moteurs fabriqués par Mado ont été trouvés dans des UAV iraniens Shahed-136 utilisés par la Fédération de Russie dans la guerre d'agression contre l'Ukraine. En conséquence, le général de brigade Abdollah Mehrabi soutient des actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	+

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
1271.	Hamid VAHEDI واحدى حميد	Nationalité: iranienne Sexe: masculin Grade: général de brigade Fonction: commandant en chef de l'armée de l'air iranienne	Le général de brigade Hamid Vahedi est le commandant en chef de l'armée de l'air iranienne. À ce poste, il participe à la prise de décision concernant le programme iranien de véhicules aériens sans pilote (UAV), les exportations d'UAV et la coopération en matière de défense avec la Fédération de Russie dans ce domaine, aspects ayant tous conduit à l'utilisation par la Fédération de Russie d'UAV iraniens dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. En conséquence, le général de brigade Hamid Vahedi soutient des actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	+".

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
"122.	Design and Manufacturing of Aircraft Engines (DAMA) طراحی و ساخت موتور هواپیما	Adresse: Shishesh Mina Street, Karaj Special Road, Téhéran, Iran Numéro d'enregistrement: 14005160213 Principal lieu d'activité: Iran	Design and Manufacturing of Aircraft Engines (DAMA) est une société iranienne. DAMA participe à la recherche, au développement et à la production dans le cadre du programme iranien de véhicules aériens sans pilote (UAV) Shahed-171 de la force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique. DAMA est une société écran qui a mené des activités clandestines en matière d'achat pour Iran's Aircraft Manufacturing Industries (HESA), une entité affiliée au ministère iranien de la défense et de la logistique des forces armées. L'Iran a vendu plusieurs types d'UAV à la Fédération de Russie, dont le Shahed-171, mis au point par DAMA. Les UAV Shahed-171 ont été utilisés par la Fédération de Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Par conséquent, DAMA apporte un soutien matériel aux actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	+

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
123.	<p>Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC SSJO)</p> <p>سازمان جهاد خودکفایی و تحقیقات سپاه</p>	<p>Adresse: Téhéran et Ispahan, Iran</p> <p>Type d'entité: Contractant militaire</p> <p>Lieu d'enregistrement: Téhéran, Iran</p> <p>Date d'enregistrement: 1993</p> <p>Principal lieu d'activité: Iran</p> <p>Autre entité associée: Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)</p>	<p>L'Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC SSJO) est une unité de recherche et développement qui met au point et fabrique des géoradars, des systèmes de communication, de l'armement, des véhicules de combat et des équipements électroniques de cyberguerre.</p> <p>En tant que partie intégrante du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), l'IRGCSSJO a participé à des activités de recherche, de développement et de passation de marchés en rapport avec la mise au point des véhicules aériens sans pilote (UAV) iraniens, dont certains sont utilisés par la Fédération de Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine.</p> <p>Par conséquent, l'IRGC SSJO apporte un soutien matériel aux actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p>	+

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
124.	<p>Oje Parvaz Mado Nafar Company (Mado)</p> <p>شرکت اوژہ پرواز مادو نفر (مادو)</p> <p>Autre dénomination connue: Owj Parvaz Mado Nafar Company LLC</p>	<p>Adresse: Qom, No. 1106, 11 Hemmat Corner, Hemmat Square, Hemmat Boulevard, Shokuhieh Industrial Town, province de Qom, 3718116354, Iran</p>	<p>Oje Parvaz Mado Nafar Company (Mado) est une société basée en Iran et spécialisée dans la fabrication de composants de véhicules aériens sans pilote (UAV).</p> <p>Mado a produit des moteurs d'UAV pour des entités liées au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), y compris des moteurs utilisés dans les UAV Shahed-136. Des UAV Shahed-136 sont utilisés par la Fédération de Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine, sous la dénomination Geran-2.</p> <p>Par conséquent, Mado apporte un soutien matériel aux actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p>	+

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
125.	<p>Paravar Pars Company شرکت پراور پارس</p> <p>Autre(s) dénomination(s) connue(s): Paravar Pars Aerospace Research and Engineering Services; Paravar Pars Aerospace Research Institute; Paravar Pars Engineering and Services Aerospace Research Company; Paravar Pars; ParavarPars; Pravarpars Engineering Research and Design Company</p>	<p>Principal lieu d'activité: à 13 km sur l'autoroute Shahid Babaei, après l'université Imam Hossein, à côté de la route Telo, Téhéran, Iran</p> <p>e-mail: info@paravar-pars.com</p>	<p>Paravar Pars Company est étroitement associée à l'université Imam Hossein, contrôlée par le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC).</p> <p>Paravar Pars Company a produit des véhicules aériens sans pilote (UAV) pour la force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC AF) et a testé des UAV pour la marine du Corps des gardiens de la révolution islamique. En particulier, Paravar Pars Company a participé à la recherche, à la mise au point et à la production en ce qui concerne les UAV iraniens Shahed-171 mis au point par l'IRGC ASF. Des UAV Shahed-171 produits en Iran sont utilisés par la Fédération de Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine.</p> <p>Par conséquent, Paravar Pars Company apporte un soutien matériel aux actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p>	+".

+ JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision.